



Paris, le 12 novembre 2020

Face à la crise sanitaire et économique, le CIC soutient tous ses clients, entreprises, professionnels et particuliers

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, le CIC et l'ensemble de ses collaborateurs se mobilisent afin d'apporter des solutions personnalisées et adaptées à chaque situation, entreprise par entreprise, particulier par particulier. Ils s'engagent également auprès de tous ceux qui sont fragilisés par la crise, notamment en proposant de nouvelles mesures pour les jeunes adultes, les personnes âgées, les professionnels et les entreprises.

Parce que les entreprises et les professionnels subissent de plein fouet les effets de la crise, le CIC leur permet de bénéficier gratuitement et pendant 6 mois de la protection « Homme Clé » pour toute souscription du contrat Protection Professionnels et Entreprise. Ce dispositif protège les entreprises et professionnels jusqu'à 100 000 euros et les aide à maintenir leurs activités en cas de défaillance d'un « homme clé », que ce soit en cas d'incapacité de travail, de maladie ou de décès du dirigeant ou d'un de ses collaborateurs essentiels.

Pour les étudiants, apprentis ou jeunes actifs de 18 à 28 ans, le CIC lance le Prêt Connexion Jeunes CIC, une offre à 0 % sans frais de dossier, sur une durée maximale de 24 mois, pour leur permettre d'acquérir ou renouveler leur équipement informatique. D'un montant allant jusqu'à 1 500 euros, ce prêt sera délivré sur simple présentation d'un justificatif d'achat et sans aucune autre condition, en agence CIC.

Pour les personnes en situation de fragilité financière et détenteurs de l'offre **Service Accueil CIC**, le CIC a mis en place, dès juin 2020, une exonération totale des frais d'incidents.

Parce qu'aussi le confinement est souvent synonyme d'isolement et accroît la vulnérabilité des personnes âgées, **le CIC lance une campagne d'appels du 9 au 28 novembre auprès de ses clients ayant souscrit à Senior Assistance** pour les accompagner au mieux dans ce contexte et s'assurer qu'ils vont bien.

« Banque d'une entreprise sur trois, le CIC est pleinement engagé pour aider les entreprises et professionnels à surmonter cette crise dans les meilleures conditions possibles. Il est également au côté de tous ses clients particuliers qui subissent les effets de la crise, notamment les étudiants et jeunes actifs », déclare Daniel Baal, directeur général du CIC.

À propos du CIC

Banque de premier plan en France et à l'international, banque d'une entreprise sur trois en France, le CIC met à la disposition de plus de 5,2 millions de clients un réseau français de près de 1 900 agences et 19 500 collaborateurs ainsi que des relais internationaux dans 34 pays. Pour répondre aux besoins de tous les acteurs économiques et construire au quotidien une offre toujours performante, il conjugue les métiers de la finance, de l'assurance, de la téléphonie et des services technologiques de pointe à une grande solidité financière confortée par celle de sa maison-mère, Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe les fédérations Centre Est Europe (Strasbourg), Sud-Est (Lyon), Ile-de-France (Paris), Savoie-Mont Blanc (Annecy), Midi-Atlantique (Toulouse), Loire-Atlantique et Centre-Ouest (Nantes), Centre (Orléans), Normandie (Caen), Dauphiné-Vivarais (Valence), Méditerranéen (Marseille), Anjou (Angers), Massif Central (Clermont-Ferrand) et Antilles-Guyane (Fort de France). Crédit Mutuel Alliance Fédérale regroupe également la Caisse Fédérale de Crédit Mutuel, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel (BFCM) et l'ensemble de ses filiales, notamment le CIC, Euro-Information, les Assurances du Crédit Mutuel (ACM), Targobank, Cofidis, la Banque Européenne du Crédit Mutuel (BECM).

Plus d'informations :

- CIC : www.cic.fr
- Senior Assistance CIC : www.cic.fr/fr/banques/particuliers/senior-assistance.html

Contact presse

Frédéric Monot : 01 53 48 79 57 - frederic.monot@cic.fr